

RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire est prévue à l'école maternelle des « Magnolias » et à l'école élémentaire « J. Calderoni », **le lundi 4 septembre 2023.**

La cantine fonctionnera

A l'école maternelle :

- **Le lundi 4 septembre 2023** pour *les Bleus et les Jaunes*
- **Le mardi 5 septembre 2023** pour *les Roses.*

A l'école élémentaire :

- **Le lundi 4 septembre 2023**

L'accueil périscolaire débutera pour tous les élèves **le mardi 5 septembre 2023.**

L'étude surveillée débutera **le lundi 11 septembre 2023.**

La navette scolaire : l'abonnement se fera auprès de SCOLABUS : transport-scolaire@nicedazur.org
(tel : 04 89 98 16 42)

✚ Pour les 1ères inscriptions scolaires auprès des Directrices :

En maternelle : Madame Grand Claude, Directrice tiendra une permanence **les lundis 3 avril, 24 avril, 15 mai, et 22 mai 2023.**

En élémentaire : prendre rendez-vous auprès de Madame Gastaud, Directrice par téléphone 04.93.76.33.73.

✚ Pour les 1ères inscriptions sur la commune et aux activités périscolaires (cantine/garderie/étude) auprès du Service des Affaires Scolaires :

A l'école maternelle les Magnolias : lors des permanences **les lundis 3 avril, 24 avril, 15 mai, et 22 mai**

A l'école Elémentaire J. Calderoni : sur rendez-vous uniquement.

✚ Pour les renouvellements d'inscriptions aux activités périscolaires (cantine/garderie/étude) :

il se fera en ligne sur « portailfamille.villefranche-sur-mer.fr » ou uniquement en cas de difficulté, sur RV dans ce service.

La garderie fonctionnera selon un forfait mensuel. Toute inscription cochée sera facturée.



Ne pas oublier de créer votre compte sur le portail famille avant d'inscrire votre enfant.



Toute absence au restaurant scolaire et/ou à la garderie devra être signalée par téléphone (04.93.76.33.73) et par mail.

Ne seront déduites que les absences au restaurant scolaire pour maladie à partir de 3 jours consécutifs avec présentation d'un certificat médical.

Maternelle : rizlaine.elouzzan@villefranche-sur-mer.fr / laurence.toumi@villefranche-sur-mer.fr

Elémentaire : PeriEducatif@villefranche-sur-mer.fr

L'inscription de votre enfant ne sera validée et effective pour la rentrée que si vous êtes à jour de vos factures (cantine, garderie, étude) **au 20 juillet 2023.**

Un seul et même rendez-vous pour les fratries.

